



Le soussigné Docteur-médecin de la faculté de Paris,
 Directeur de la maison de Santé du faubourg St Antoine n° 303,
 premier adjoint du Maire du arrondissement, certifie
 que Monsieur le Baron Barthélemy de Szemere, âgé de
 59 ans, natif de Hongrie, demeurant à Paris rue de Châteauneuf
 n° 6, a été conduit dans mes établissements le 26 Décembre
 1844 pour une aliénation mentale avec accès de fureur et
 actes de violence. Lors de son examen, M^r de Szemere m'a
 présenté un affaiblissement des facultés intellectuelles, une
 incohérence des idées, artanant avec des idées bizarres, surtout
 quand il parlait des choses passées. Il y avait, en même temps,
 des caractères de manie ambitieuse. Pendant son séjour dans mon
 établissement il a été assez calme, mais parlant toujours de
 ses projets d'ambition, d'entreprise. Sa parole était souvent hésitante.
 De l'ensemble de ces faits, j'ai conclu que M^r de Szemere
 avait un affaiblissement de l'intelligence, compliqué d'idées
 incohérentes, de pensées ambitieuses et d'un commencement de lésion
 dans les mouvements, phénomènes qui m'ont fait craindre un
 ramollissement du cerveau, et qu'il ne pourrait diriger ses affaires.

pour légalisation de la signature
 de Monsieur le Maire de Paris

M. par nous, Maire du 11^e Arrondissement

Paris le 29 Mars 1865
 Le Maire
 Louis Léon

+ éto Paris
 03. Buisson de Boismonf

Paris le 27 mai 1865
 03. Buisson de Boismonf

Consulat Général
 d'Autriche à Paris

N° 2407. V. U. au Consulat

Consulat Général
d'Autriche à Paris

N^o 2407 - Vu au Consulat Général Impérial
d'Autriche à Paris pour l'égalisation de la signature
d'autre part de Monsieur Frédéric Levy, maire
du Vizième Arrondissement de la Ville de Paris
Paris, le trente Mars 1865.



Le Consul Général,
Bay
Banschmann